

## Procès-verbal de la réunion n° 18 du Conseil d'Administration du 10 avril 2017

**Présents :** Mmes I. Delrue, C. Dupuis, MM JP. Delchef (*Président*), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

**Excusés :** C. Porphyre (*maladie*), M. Collard (*motifs familiaux*)

*La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00.*

### **0. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration.

### **1. Entrevue avec les représentants de Basket Academy**

Exposé par Stéphane MEVIS et Stéphanie SINOT du projet BA (Basket Academy). Certaines questions sont posées par les membres du conseil d'administration. Au nom du conseil d'administration, le président félicite les représentants de Basket Academy pour leur projet, répond aux demandes concrètes de l'association et leur fait part des possibilités de soutien de l'AWBB.

### **2. Approbation des procès-verbaux des réunions des 6, 19 & 25/03/2017**

Les membres du conseil d'administration approuvent, les procès-verbaux publiés dans les newsletters

- 683 du 17/03 pour le procès-verbal du 6 mars 2017
- 684 du 24/03 pour le procès-verbal du 19 mars 2017
- 686 du 07/04 pour le procès-verbal du 25 mars 2017

### **3. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 6 mars 2017**

#### **3.1. Courrier du Secrétaire général**

Les membres du CDA prennent connaissance du courrier expédié par le secrétaire général

#### **3.2. Projet Charity Game**

Le 18 juin 2017, Guy MUYA organisera une rencontre amicale sur le terrain de Neder-Over-Hembeek. D'autres animations auront lieu également – Le conseil d'administration décide l'achat de places qui seront distribuées à l'occasion de l'organisation d'un concours sur facebook

#### **3.3. Championnat du monde scolaire à Porec en Croatie – Participation de l'école St Louis**

L'école St Louis (Association des Fédérations Francophones du sport scolaire asbl) informe le CDA d'une sélection de l'école au championnat du monde scolaire à Porec du 29/4/2017 au 7/5/2017. Elle a transmis un budget des dépenses. Aucun budget des recettes n'était repris dans le document reçu. Un représentant du

CDA de la province de Liège est chargé de prendre contact avec les responsables pour estimer les besoins éventuels.

## **4. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 25 mars 2017**

### **4.1. Dossier PC53 BBW "Têtes brûlées"**

Le Comité provincial de Bruxelles –Brabant wallon a adressé au conseil d'administration un projet portant sur la création d'un projet de "têtes brûlées" dont l'objectif est de permettre aux clubs qui alignent une équipe de jeunes en régionale et un autre en provinciale dans la même catégorie de déterminer un nombre limité de joueurs qui pourraient être valablement qualifiés et sans limite dans les 2 équipes par dérogation à l'article PC 89.

Le président s'est rendu à la réunion du CP et explique au CdA que le CP a bien compris l'importance des contrôles à effectuer dans le cadre de ce projet.

Pour que le projet soit accepté, l'assemblée provinciale de BBW du 23 mai prochain devra se prononcer.

Pour rappel, le secrétaire général informera les autres provinces de la possibilité qui existe d'effectuer la même démarche.

### **4.2. Dossier U14 Filles BBW**

Le président informe le CDA qu'il s'est rendu au CP de BBW. L'idée du CP est de créer un club "Bruxelles Sud" dans le respect des dispositions statutaires et si l'assemblée provinciale de mai marque son accord sur le projet présenté.

## **5. Bilan de l'assemblée générale du 25/03/2017**

### **5.1. Bilan de l'assemblée générale**

Un tour de table est effectué et, d'une façon générale, on relève qu'elle s'est bien déroulée.

Une petite remarque cependant concernant la modification du calendrier 2017-2018 qui n'aurait pas dû être discutée en séance, mais préalablement à l'assemblée générale. Une adaptation dans l'urgence est très problématique.

### **5.2. Approbation du procès-verbal**

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal tel que rédigé et publié dans les plus brefs délais grâce à la complicité agissante de Véronique Laurent, secrétaire de séance, le secrétaire-général et le président.

### **5.3. Suivi des décisions prises par l'AG**

- 5.3.1.** Envoi du dossier à l'ADEPS pour le 31 mars 2017 : a été envoyé à la date prévue
- 5.3.2.** Publication des modifications des Statuts de l'ASBL au Moniteur belge dans le mois. : prêt pour envoi dans la semaine du 10 au 14/4 ;
- 5.3.3.** Modifications des modifications du ROI adoptées : voir la prochaine réunion de la commission législative
- 5.3.4.** Préparation des modifications pour juin 2017 : à réaliser dès que possible
- 5.3.5.** CDA – Examen PC 33 : Remplacement ou exclusion des coachs : Département championnat AWBB
- 5.3.6.** Normes de sanctions : voir contribution du CDA lors de la prochaine commission législative.
- 5.3.7.** Questions à résoudre :

- 5.3.7.1. Prise en charge des frais des matches remis : quid suite au refus de la proposition du CDA ?
- 5.3.7.2. Calendrier 2017-2018 : à revoir ;
- 5.3.7.3. Inscription d'une équipe du CRF en R1 et conséquences sur la saison 2017-2018.

## **6. Suivi des propositions du CDA SHN du 10 avril 2017**

### **6.1. Reconduction du contrat de Laurent François :**

Sur proposition de la direction technique et après avis favorable du conseil d'administration du sport de haut niveau les membres du conseil d'administration décident de reconduire le contrat de Laurent François comme responsable du CRF pour une durée de 2 ans.

### **6.2. Introduction d'une demande de candidatures APE :**

Le président explique l'urgence de rentrer un dossier pour 2 personnes, sans engagement actuel de notre part et sous réserve de l'accord de la Ministre de l'emploi de la Région wallonne. Les membres du conseil d'administration approuvent le dépôt du dossier.

**6.3. 3X3 :** Les équipes nationales sont en cours de constitution. Un projet d'achat de matériel (terrain synthétique, ...) est en cours d'examen et dont les dossiers devront être rentrés pour l'obtention éventuelle de subsides d'Infrasport.

**6.4. Réunions avec les clubs de Pro League et de TDW1 :** : Elles sont programmées prochainement. Le directeur technique contacte les clubs masculins et féminins pour fixer une date.

## **7. Exercice des compétences administratives du CDA**

### **7.1. Fusion Herseaux-Fraternité Mouscron**

Suite au dossier introduit et au rapport verbal du délégué du CDA, le conseil d'administration décide d'approuver la fusion entre ces deux clubs.

### **7.2. Fusion - Alleur-BC Angleur**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de du club Angleur (1628) qui souhaite que les activités de son équipe P3 Messieurs puissent être transférées au club de Alleur (1466), en accord avec ce dernier. Les documents (PV AG & convention) sont parvenus au secrétariat général.

Après un dernier contact avec les clubs concernés, il s'avère qu'en réalité le BC Alleur souhaite absorber le club d'Angleur qui accepte. Compte tenu de la concordance des intentions des 2 clubs, le conseil d'administration décide d'approuver la fusion entre ces deux clubs.

### **7.3. Article PA 75ter - Echange d'équipes Andenne & Boninne (ou Belfius Namur)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club d'Andenne d'échanger son équipe R1 Dames avec une équipe de R2 ou P1 de Boninne ou Belfius Namur, ce qui est contraire aux dispositions et à l'esprit de l'article PA 75 ter qui ne prévoit pas d'échange.

Le conseil d'administration décide de refuser la demande du club d'Andenne.

Par ailleurs, le président répondra aux arguments présentés par le club qui reposent, partiellement, sur une approche erronée de certains dossiers traités, il y a quelques saisons, par le CdA.

#### **7.4. BC Eclair – Demande de dérogation – Sylvie Martel**

P. Flament sort de la réunion

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du membre - non joueur – coach -qui souhaite bénéficier de l'application de l'article PM9 du Basic Fit vers le club BC Eclair. Le conseil d'administration décide, à la majorité, d'accorder la désaffiliation administrative au membre à la condition de modifier son statut de non-joueur en joueur dans son club d'origine et AVANT d'appliquer l'article PM9.

P. Flament rentre en réunion

#### **7.5. BC Tilff – Demande de dérogation Matei Racaru (03/12/2003 – 1360689)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club qui souhaite que le joueur, qui sera U16 la saison 2017-2018, puisse évoluer en U14. L'argumentaire avancé par le club se situe au niveau du nombre de joueurs (4) qui resteront en U14 et, si ce joueur devait évoluer en U16, l'équipe U14 ne pourrait être inscrite en championnat.

Les membres du CDA décident, à la majorité, de refuser la demande, le ROI ne le permettant pas. De plus, il existe d'autres clubs dans les environs où le jouer pourra s'exprimer.

#### **7.6. BC RBCE2000 – Augustin SPIECE (26/12/2005-1365637) Demande de dérogation**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club qui souhaite que le joueur, qui sera U14 la saison 2017-2018, puisse continuer en U12. L'argumentaire avancé par le club se situe au niveau de l'âge. A 5 jours près, il pourrait rester U12.

Les membres du CDA décident, à la majorité, de refuser la demande, le ROI ne le permettant pas.

#### **7.7. BC Miavoye – Demande de dérogation**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club qui souhaite que l'équipe actuelle U12, qui devra évoluer la saison prochaine en U14, reste en U12. L'argumentaire développé se situe au niveau de la faiblesse de l'équipe.

Les membres du CDA décident, à la majorité, de refuser la demande, le ROI ne le permettant pas.

#### **7.8. Dossier Soumagne – Besombes**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du membre qui pose certaines questions concernant les indemnités de formation, les assurances, ainsi que les coûts supportés par la joueuse. Le conseil d'administration apporte les réponses suivantes à la joueuse :

- A la question n°1, la réponse est négative, le conseil d'administration recommande l'application stricte du décret de la communauté française ;
- A la question n°2, la réponse est positive ; l'assurance peut (doit) être comprise dans la cotisation que le membre doit supporter ;
- A la question n°3, s'il est exact que, dans les statuts du club il est prévu une cotisation maximum de 270 €, le club doit respecter ses propres statuts. Le conseil d'administration examinera les statuts du club en la matière.

Le secrétaire général est chargé de la réponse à apporter à la joueuse.

Un rappel des obligations décrétales sera publié dans la newsletter du 28 avril 2017.

## **7.9. Candidature vérificateur – Province de Liège**

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la candidature reçue.

### **7.10. Représentations du CDA aux assemblées provinciales**

Ci-après, liste des membres du CDA qui seront présents aux assemblées provinciales :

- Le 05 mai 2017 : LGE-Herstal : JP. Delchef, L. Lopez, I. Delrue, M. Collard, A. Geurten, JP Vanhaelen, J. Nivarlet, C. Dupuis
- Le 19 mai 2017 : NAM-Jambes : JP. Delchef, L. Lopez, I. Delrue, J. Nivarlet, C. Porphyre, C. Dupuis, A. Geurten, JP Vanhaelen
- Le 20 mai 2017 : HAI-Jumet : JP. Delchef, L. Lopez, I. Delrue, B. Scherpereel, J. Nivarlet, A. Geurten, C. Dupuis, P. Flament
- Le 23 mai 2017 : BBW-Stade Heysel : JP. Delchef, L. Lopez, I. Delrue, P. Flament, J. Nivarlet, A. Geurten, JP Vanhaelen, C. Dupuis
- Le 24 mai 2017 : LUX- Neufchâteau : JP. Delchef, L. Lopez, I. Delrue, J. Nivarlet, A. Geurten, C. Dupuis, JP Vanhaelen.

En plus de l'intervention du CDA, il est prévu, avant le début des assemblées provinciales, une intervention d'une personne concernant les assurances, ainsi que de Julien Marnegrave pour les entraîneurs (1/2 heure maximum au total).

### **7.11. Demande d'aide SAHEL Basket**

Les membres du conseil d'administration ont reçu une demande de soutien émanant de la "Jeunesse Basketball du Sahel" au Nigeria (Niamey). Il est demandé surtout un apport en matériel divers (tee-shirts, polos, ballons, ...)

Les membres du conseil d'administration souhaitent obtenir le rapport financier de la première saison et un complément d'information sur les structures qui soutiennent le projet avant de prendre une décision

Le secrétaire général est chargé de suivre le dossier.

## **8. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration**

### **8.1. Candidature José Deliège – Avis des parlementaires de Liège**

Le conseil d'administration a reçu l'avis négatif émanant des parlementaires de Liège, ainsi que de la commission suite à la candidature de José Deliège. Il décide, à l'unanimité, de suivre les avis formulés.

### **8.2. Plainte Docherie – Bettens**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une plainte de la maman d'une affiliée concernant les agissements de supporters de Ressaix envers sa fille lors d'un match disputé à Ressaix-La Docherie en U16.

Le conseil d'administration suivra attentivement le déroulement de la procédure tant au fédéral qu'au pénal.

### **8.3. Nominations de membres ad Hoc**

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent à l'unanimité les désignations de Messieurs Alain BUCHET, André SIRJACQ (CJR) et Jacques BUFFE (CJP HAI) membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil d'appel du 07/04/2017

## **9. Dossiers administratifs**

### **9.1. Dossier Orange**

B.Scherpereel explique que les abonnés actuels AWBB ne disposent pas, dans leur contrat, de data sur leurs smartphones dans le cadre de la convention AWBB / Orange (ex Mobistar). Une réunion s'est tenue la semaine dernière et nous attendons des propositions du délégué d'Orange à ce sujet. Un courrier sera adressé prochainement aux abonnés AWBB pour leur faire part des possibilités présentées par le fournisseur.

## **10. Départements**

### **10.1. Département compétition**

#### **10.1.1. Tours finaux**

La présidente du département propose les modalités d'organisation, du 12 au 14/5 ainsi que le cahier des charges. Elle propose également la présence de personnes qui fonctionneraient à la table afin d'éviter tout problème. Le CDA décide de demander aux départements coupes et jeunes (haut niveau) de bien vouloir fonctionner. Les modalités de remises des Awards sont abordées.

#### **10.1.2. Matches de barrages**

La présidente du département propose que les rencontres se disputent dans une province déterminée. L'appel à candidature aux clubs organisateurs sera effectué dès que possible.

#### **10.1.3. Journée AWBB-VBL**

La présidente du département propose que les rencontres se disputent dans une province déterminée. L'appel à candidature aux clubs organisateurs sera effectué dès que possible.

Les membres du CdA décident de faire publier un appel aux candidats dans la prochaine newsletter.

#### **10.1.4. Match Auderghem-Excelsior**

La présidente du département explique la situation du match qui s'est déroulé au cours duquel l'équipe visiteuse s'est présentée sans marqueur. L'amende a été infligée à l'équipe visitée pour feuille incomplète. Après discussion, le CDA décide que l'amende devra être appliquée à l'équipe visiteuse qui reconnaît son manquement.

#### **10.1.5. Licences techniques – Clubs à 2 sections**

Il a été constaté qu'un club, qui possède un matricule bis, dont un coach a obtenu sa licence technique sous le matricule de base, a fonctionné comme assistant-coach au matricule bis.

Le conseil d'administration décide que, dans ce cas, seule l'amende doit être appliquée étant donné que le membre est affilié au club de base.

#### **10.1.6. Play-offs 2017**

A l'occasion des playoffs, La présidente du département demande la participation des membres du CDA en tant qu'observateurs. Une liste des présences des membres du CDA sera établie.

### **10.1.7. Estimation frais tour final jeunes**

Le CDA a pris connaissance de la note d'estimation établie par le vice-président, qui reprend les frais encourus à l'occasion de l'organisation des tours finals des jeunes à Jambes les 12, 13 et 14 mai 2017.

## **10.2. Département arbitrage**

### **10.2.1. Arbitres – Indemnités d'attente**

A la suite de la question posée par une province, l'indemnité qui doit être payée par le club en cas d'indemnité d'attente de plus de 1 heure 30, le conseil d'administration décide, à la majorité, qu'une indemnité de 9,51 € (indemnité de repas) doit être appliquée.

### **10.2.2. Rapport d'audit sur l'arbitrage**

#### 10.2.2.1. Avis du département arbitrage

Le responsable du département explique ce qui a été fait, ce qui reste à faire. Le département met en place quelques points repris dans le rapport.

#### 10.2.2.2. Plan d'action et timing

Le plan d'action a été défini lors de la dernière réunion de la formation régionale. Le président rappelle qu'il y a urgence. Le cours qui sera créé sera identique pour toutes les provinces.

## **10.3. Commission Entraîneurs**

### **10.3.1. Ludovic Cop – Demande de licence technique**

Le membre a payé mais n'a pas suivi les formations par manque de disponibilités. Il demande de pouvoir recommencer le suivi des cours en considérant que la somme payée doit servir pour cette fois.

Après discussion le conseil d'administration estime que l'intéressé n'a pas utilisé son droit de suivi des cours, il doit recommencer la totalité des cours et payer de nouveau le minerval pour l'accession aux cours.

## **11. Trésorerie générale**

### **11.1. Commentaires sur le budget 2017**

Le trésorier général (excusé) s'inquiète du montant ADEPS à recevoir. Le CDA commente l'inquiétude et rassure le trésorier général.

### **11.2. Réponses du Cabinet**

Le conseil d'administration prend acte de la note transmise par le directeur technique à la suite de sa réunion avec l'ADEPS.

### **11.3. Fonds des jeunes – intervention des parlementaires BBW**

Le trésorier général étant absent, le dossier est reporté à la prochaine réunion.

## **12. Préparation de l'AG du 10 juin 2017**

Compte tenu de l'indisponibilité des locaux de l'ADEPS à Namur à cette date, l'assemblée générale se déroulera au CDPA (Centre de Dépaysement et de Plein Air) , rue Omer Thiriar, 232 à 7100 Saint-Vaast (La Louvière)

Un plan d'accès sera transmis aux groupements des parlementaires et aux personnes qui en feront la demande auprès du secrétariat général début juin.

### **12.1. Modalités de rédaction des rapports d'activité**

Les rapports sont établis suivant un modèle que le secrétaire général fera parvenir aux membres du CDA qui sont intéressés.

### **12.2. Rétroplanning**

Les rapports des départements sont demandés pour le 15 mai.  
Une réunion est planifiée le 19/5 à 18h à Jambes.

## **13. Projet AWBB 2020**

### **13.1. Présentation d'un projet immobilier**

Une visite du dojo national (judo) à Louvain-la-Neuve pourrait être prévue le 11 juin prochain.

## **14. Nouvelles de Prombas**

### **14.1. Dossiers licences**

#### **14.1.1. Relevé des clubs AWBB ayant sollicité une licence**

Le président transmet la liste des clubs qui ont déposé la demande de licence. Un rappel sera adressé aux clubs qui n'ont pas renvoyé leur demande dans les délais.

#### **14.1.2. Prise en charge des coûts de licence**

Le CDA, dans le cadre d'une promotion, décide de prendre en charge les frais des coûts de licence.

#### **14.1.3. Compétition TDW1 – Saison 2017-2018**

Le président transmet les informations concernant les propositions AWBB de compétitions en 2017-2018 :

Une refonte du calendrier de TDW1, de la formulaire de championnat et de la coupe de Belgique ont été envoyés aux clubs de la VBL

#### **14.1.4. Compétition nationale des jeunes**

Une compétition en U16 filles a été présentée – Les clubs VBL estiment que c'est prématuré.

#### **14.1.5. Compétition TDM2 – 2016-2017**

Une réunion s'est tenue à Vilvoorde le 30 mars dernier au cours de laquelle il a été fait écho de la falsification de la compétition par certains clubs néerlandophones qui estiment que le système de licence

ne leur convient pas alors les clubs étaient demandeurs à l'origine. De plus, ils considèrent également qu'être obligés de monter de division n'est pas une bonne solution.

Une modification du livre de compétition pour 2017-2018 sera proposée par l'AWBB pour que les clubs qui souhaitent monter de division doivent préalablement s'engager.

## 15. Nouvelles de la FRBB

La décision dans le dossier BMC est reportée au 5 mai 2017.

## 16. Divers

- **I. Delrue** : Echos favorables sur l'organisation de la finale de la coupe de Belgique Dames. Le président remercie particulièrement B. Scherpereel, Isabelle Delrue et Claire Porphyre pour leur investissement dans l'organisation de l'événement.
- **I. Delrue** : Réunion mini basket et relations CP le 21/4
- **JP Vanhaelen** : Prombas : Quid des observateurs présents aux playoffs ? la question sera posée au responsable de la compétition Prombas.
- **P. Flament** : Commentaires sur le nouveau site et moyens de l'améliorer.

*La réunion se termine à 22 heures 40.*

*La prochaine réunion aura lieu le 8 mai 2017, les documents des clubs sont reçus jusqu'au 4 mai 2017*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**  
Président

Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général

**AWBB**  
Association Wallonie-Bruxelles  
de Basketball